

Le chantier s'installe

> Se déplacer pendant les travaux

A compter du 9 septembre 2013 le stationnement sur la place des Tapis sera supprimé.

- Des places de stationnements sont disponibles dans les 3 parkings du quartier.
 - > Gros Caillou à 5 MIN
 - Hôpital Croix-Rousse (sortie rue Hénon) à 7 MIN
 - > Croix-Rousse à 10 MIN
- 8 stations Vélo'V sont à votre disposition à proximité de la place des Tapis.
- Les lignes C13,2, 33, 45, ligne C du métro >Métro Croix-Rousse à 3 MIN >Métro Hénon à 5 MIN
 - > WWW.ONLYMOOV.COM
 POUR ANTICIPER VOS DÉPLACEMENTS



Cinq mois de travaux pour une première métamorphose

Après les travaux de réseaux effectués depuis janvier 2013, les équipes du projet s'installent sur l'actuel parking de la place des Tapis.

L'emprise de la base de vie du chantier occupera la partie centrale de l'ancien parking. Cette première phase du chantier qui démarre le 9 septembre s'organisera en plusieurs étapes afin de limiter au mieux la gène occasionnée aux usagers, aux commerces et à la circulation du quartier.

Les travaux démarreront par la partie Sud Est (rue de Cuire) et tout le long des façades des commerces.

Trottoirs et voie de desserte seront démolis puis revêtus de pavés et de dalles. Des équipes de paveurs spécialisés effectueront une mise en place minutieuse selon une pose dite en tresse libre pour la partie circulée.

Une pose droite des dalles des trottoirs assurera le confort des déplacements des usagers. Après les travaux de revêtements, s'ensuivront la mise en place des jardinières conçues pour offrir une perception visuelle différente selon que l'on se trouve côté façades (lame d'acier Corten de couleur ocre/rouille qui participeront à l'harmonie visuelle de la place) ou côté cœur de place (calcaire massif ocre/rose).

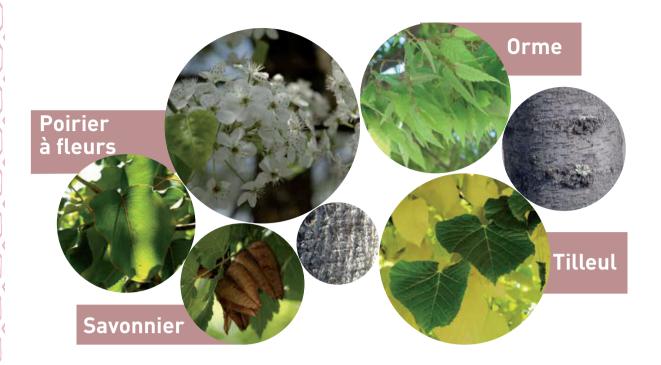
En janvier 2014, la partie Est du projet sera livrée dans sa configuration finale, les arbustes et les vivaces des jardinières attendront le printemps pour s'installer.











Une histoire d'arbres

Un abattage nécessaire pour la mise en place d'un projet végétal.

Un diagnostic de l'ensemble des arbres du projet de la place des Tapis réalisé par un cabinet d'études spécialisé en amont du projet a permis de vérifier l'état de santé des 82 arbres existants.

56 de ces arbres, essentiellement des platanes, seront conservés dans le cadre du projet, 26 arbres seront abattus. En effet, une moitié d'entre eux, est en mauvais état sanitaire ou de dépérissement compromettant leur développement futur. L'autre moitié sera abattue pour répondre à l'agrandissement de la place.

Au total 30 nouveaux arbres ainsi que 159 arbustes seront plantés à la fin des travaux, à l'hiver 2014/2015.

La palette végétale choisie dans le cadre du projet permettra de diversifier les essences d'arbres présentes à la Croix Rousse où le platane est encore largement majoritaire. Il représente 80 % du patrimoine arboré du 4ème arrondissement.

Lors de la conception du projet, 9 nouvelles espèces d'arbres ont été choisies pour embellir la place des Tapis.

Elles permettront notamment d'apporter une animation saisonnière : floraison hivernale des cerisiers du Japon, printanière des poiriers et estivale des savonniers, couleurs d'automne du feuillage jaune des tulipiers et rouge des zelkovas....

Le travail sur la qualité d'ombrage, d'ambiance a été complété par une étude sur les parfums avec la présence du katsura « cercidiphyllum japonicum » ou arbre au caramel, qui émet un parfum caramélisé lors de la chute des feuilles à l'automne.

Ce projet est en accord avec les principes de la charte de l'arbre, notamment par la diversification du choix des espèces et l'animation tout au long de l'année sur la place.

> INFO PRATIQUES

Pendant toute la durée des travaux, les circulations piétonnes, les accès riverains, ainsi que les accès aux véhicules de secours, de livraison et de collecte seront maintenus. Vos commerces de proximité resteront également ouverts.

Les travaux seront effectués uniquement en journée, pendant les horaires du chantier **du lundi au vendredi,** de **8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.**

LE SAVIEZ VOUS ?

UNE PLACE ACCESSIBLE

Les planches de tests installées devant le commissariat de police en janvier 2013 ont permis de soumettre différents types de revêtements aux ateliers des riverains et à la commission communale d'accessibilité.

Béton sablé, désactivé, pavés en grès clivés ou sciés flammés...ont fait l'objet de comparatif in situ.

Au-delà de leurs aspects visuels et esthétiques, les qualités de confort, de praticabilité ont été prises en compte dans le choix définitif des matériaux utilisés. Les dalles en grès clivées, jugées trop irrégulières ont été écartées au profit de dalles en grès sciées-flammées mieux adaptées aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

BORDURES : VERS UNE SECONDE VIE

1 290 mètres de bordures de la place des tapis seront déposées et recyclées par le Grand Lyon pour être réutilisés sur d'autres projets d'aménagement réalisés sur le territoire de l'agglomération.

Cette démarche innovante, peu développée au sein des collectivités territoriales, vise à rationnaliser l'utilisation de cette ressource naturelle qu'est le granit.

En 2012, 103 chantiers ont bénéficié de 6 124 mètres de bordures recyclées.



Le site de retaille des bordures du Grand Lyon

S'INFORMER

SUR LE DÉROULEMENT DU CHANTIER

WWW.GRANDLYON.COM RUBRIQUE - GRANDS PROJETS

DECOUVREZ L'INFOGRAPHIE REPRÉSENTANT LE PHASAGE DES TRAVAUX SUR LA PAGE DÉDIÉE AU PROJET.

CONTACT

tapis@grandlyon.org







